

Séance du conseil d'établissement

Mardi 28 mars 2017

Salon du personnel

18h30 à 20h

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Catherine Cellier, Éric Dion, Paule Légaré.

Représentants des parents : Annie Charron, Geneviève Polese, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud.

Absences : Édith Faner, Sophie Sénécal.

Public : Joanne Embury, Nancy Fafard, Julie Hébert, Marcela Manole, Marie-Josée Mastromonaco, Catherine Ouellette, Caroline Rousseau, Cynthia Turcotte.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public :

Étant donné la présence de nombreux membres du personnel et de la commissaire, Madame Marie-Josée Mastromonaco, le sujet de la surpopulation est discuté dès le début de la réunion.

Les enseignants ont été informés lors d'une réunion du personnel plus tôt aujourd'hui que la CSDM s'attarde actuellement à divers scénarios afin que l'école Marc-Favreau puisse accueillir 550-560 élèves pour l'année scolaire 2017-2018. Il s'agit d'une augmentation de la population d'environ 75 élèves par rapport à l'année en cours. L'organisation scolaire prévoit qu'il y aura une classe de moins au niveau préscolaire alors que trois classes supplémentaires seront ajoutées au niveau primaire. Deux nouveaux locaux seront nécessaires pour accueillir ces classes. Madame Mastromonaco affirme que les scénarios suivants sont envisagés : transformer l'espace intérieur pour obtenir deux locaux supplémentaires, procéder à l'ajout de 4 unités modulaires à l'extérieur de l'école pour obtenir deux locaux supplémentaires ou déplacer des classes vers d'autres bâtiments de la CSDM (le bâtiment de l'école Centennial pourrait potentiellement accueillir 6 classes de maternelle en septembre 2017).

Une longue conversation relativement aux contraintes de chacune de ces possibilités a lieu.

Les enseignantes témoignent de leur ras-le-bol de cette situation qui perdure depuis de nombreuses années déjà. Elles sont catégoriques : personne n'est intéressé à sacrifier le local de musique ni à déplacer des classes vers d'autres écoles. Dans un cas comme dans l'autre, le choix serait difficile et lourd de conséquences.

Madame Cynthia Turcotte mentionne que malgré l'amour des enseignants pour le quartier, l'école, l'équipe, les élèves et les parents, l'école Marc-Favreau devient moins intéressante pour certains. En plus des inconvénients majeurs liés à la surpopulation, le chantier de la nouvelle école générera aussi son lot de défis. Cette année, alors que la période d'affectation bat son plein, certains enseignants songent réellement à quitter. Pour les élèves, cela pourrait se traduire par davantage d'instabilité pour l'année à venir. Madame Julie Hébert demande à Monsieur Dion d'énumérer les possibilités d'aménagement de l'espace intérieur actuellement à l'étude, tel qu'annoncé lors de la rencontre du personnel plus tôt dans la journée. Il mentionne que plusieurs scénarios sont effectivement à l'étude: la Rose des vents, le local de musique, le salon des enseignants et le local du service de garde. Il ajoute qu'aucune décision n'a encore été prise et que nous sommes au stade de la discussion et de l'analyse des possibilités. Les prochaines réunions seront toutefois déterminantes.

Madame Catherine Ouellette affirme que l'idée d'offrir le cours de musique dans les locaux présente de très nombreux inconvénients : limitation au niveau du choix des instruments, difficulté à respecter l'horaire à cause des déplacements et de la manipulation des instruments entre chaque période, abandon d'une partie du matériel qu'elle a conçu au cours des dernières années (suite à l'achat des djembés entre autres).

Si le local de musique devait être transformé, ce serait fait au détriment des élèves de l'école Marc-Favreau.

Tous s'entendent pour dire qu'à ce point-ci l'ajout d'unités modulaires serait la solution la moins dommageable. Madame Mastromonaco rappelle que cette alternative pourrait toutefois être difficile à implanter à Marc-Favreau et qu'elle a déjà été refusée par le conseil d'établissement en 2014. La situation ayant beaucoup évolué depuis 2014, les enseignants et les parents présents demandent à Madame Mastromonaco d'étudier sérieusement cette possibilité pour la rentrée 2017. Madame Marie-Ève Poulin ajoute qu'étant donné les contraintes du terrain de l'école, des unités modulaires superposées (donc à deux étages) seraient la meilleure solution. Ce type d'installation a déjà été utilisé à Montréal et permettrait à la CSDM de maximiser l'espace disponible ici.

Madame Geneviève Sauviat questionne la commissaire relativement au redécoupage du territoire. Ne serait-il pas plus logique de rediriger un certain nombre d'élèves vers d'autres écoles moins surpeuplées dès l'an prochain? Madame Mastromonaco répond qu'il faudrait procéder à un redécoupage des territoires des écoles du quartier et que le processus prend habituellement de 4 à 5 ans. D'ailleurs, le dernier redécoupage a été effectué en 2014 mais il ne prenait pas en considération la fermeture de façon urgente de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne. Madame Hébert suggère qu'on reprenne le processus de nouveau le plus rapidement possible...

D'une seule et même voix, les membres du conseil d'établissement dénoncent l'environnement malsain dans lequel évoluent les enfants, les enseignants et le personnel qui gravite autour d'eux. Ils ajoutent que les scénarios envisagés pour la rentrée 2017 ne favorisent pas le bien-être des enfants ni celui des enseignants et des professionnels. Les membres du conseil d'établissement témoignent unanimement de leurs inquiétudes et de leur ras-le-bol vis-à-vis une situation inacceptable et qui, pourtant, perdure dans le temps.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 31 janvier 2017:

Le procès-verbal du 31 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

4. Suivi

4.1. Représentante au Comité de parents de la CSDM

Geneviève Polese souligne que le sujet de la politique sur les commandites (voir point 8.4) a été abordé aux rencontres du Comité de parents. Elle ajoute que le déroulement des élections chaotiques de l'automne dernier est encore discuté lors des réunions.

5. Mot du président

5.1. Comité de quartier

Le sujet de la surpopulation était encore une fois à l'ordre du jour.

5.2. Lettre au Ministère de l'Éducation

Jean-François St-Arnaud fait un bref retour sur la lettre envoyée au Ministère de l'Éducation en lien avec le bâtiment de l'École Centennial. Le but de la lettre était de rappeler l'importance de ce bâtiment pour la CSDM afin de leur permettre de diminuer la pression dans les écoles du quartier et de demander au Ministère d'interagir en notre faveur pour la reprise du bâtiment. Madame Mastromonaco nous informe que le bâtiment est en voie d'être cédé à la CSDM tel que demandé. Il faut maintenant trouver la vocation de ce bâtiment pour 2017, s'il n'est pas déjà trop tard.

Geneviève Sauviat demande que ce type de document circule plus rapidement au sein des membres du conseil d'établissement puisque les parents désirent demeurer informés des démarches en cours. M. St-Arnaud répond que ça aurait effectivement dû être envoyé plus rapidement aux autres membres du C.É. et que ce sera fait dans le futur.

6. Mot du directeur

6.1. Situation générale, projets, suppléance, travaux, etc...

M. Dion informe les membres du conseil d'établissement que plusieurs sujets ont été abordés plus tôt aujourd'hui lors d'une rencontre avec le personnel. Le budget 2017-2018 réserve un certain nombre de mauvaises nouvelles suite à d'importantes coupures dans certains postes budgétaires. Certaines coupures sont dues à l'amélioration de la cote du milieu socio-économique de l'école Marc-Favreau.

La discussion s'oriente ensuite vers le problème de suppléance dans le groupe 21. La titulaire du groupe 21 ayant dû s'absenter à plusieurs reprises récemment, les élèves ont dû faire face à de nombreux suppléants ce qui représente bien des défis pour les élèves de cette classe, plus particulièrement pour les élèves plus fragiles et ceux au prise avec des troubles d'apprentissage ou de comportement. Geneviève Sauviat et Jean-François St-Arnaud, dont les filles sont des élèves de ce groupe, parlent longuement des conséquences de ces nombreux changements et questionnent la direction quant à la suite des choses.

M. Dion affirme que la priorité de l'école est de trouver un remplaçant qui peut prendre le groupe en charge le plus rapidement possible. Il n'est toutefois pas si simple de trouver des suppléants disponibles à ce moment-ci de l'année... Lorsque le suppléant sera choisi, toute une équipe de professionnels sera déployée afin de le soutenir et de remettre le groupe sur les rails.

6.2. Clientèle scolaire et occupation des locaux

Ce point a déjà été largement discuté plus tôt.

7. Travaux du conseil

7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

7.1.1. Sorties éducatives & récréatives

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

7.1.2. Grille-matière 2017-2018

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

7.1.3. Transfert Fonds 4 vers Fonds 9

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

8. Informations variées

8.1. Budget de l'école

Ce sujet sera discuté à la prochaine réunion.

8.2. Première déclaration de la clientèle 2017-2018 (17 mars)

Ce sujet a déjà été discuté lors de la discussion sur la surpopulation.

8.3. Loi 105

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion.

8.4. Politique sur la commandite, la publicité et autre forme de communication-sollicitation

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion.

8.5. Retour sur la Semaine du français

Les activités organisées dans le cadre de la Semaine du français ont été fort appréciées.

8.6. La bibliothèque

Les toiles de la bibliothèque ont été installées. M. Dion invite les parents qui n'ont pas vu le résultat de monter à l'étage pour constater et apprécier le travail qui a été fait!

8.7. Nouvelles du Service de garde

En l'absence de madame Faner, ce point n'est pas discuté.

8.8. Nouvelles de la Fondation

Geneviève Polese résume les activités en cours et à venir de la Fondation.

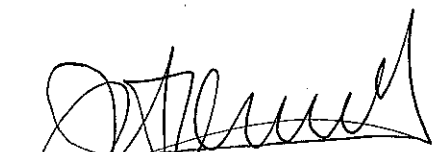
9. Varia

Aucun point ajouté au varia.


10. Une rencontre est ajoutée au calendrier des réunions du conseil d'établissement.

La prochaine rencontre aura donc lieu le mardi 18 avril à 18h30.

11. Levée de la séance 20h30.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Eric Dion
Directeur